



Les Français satisfaits des communes rurales

Luc Rouban

► To cite this version:

Luc Rouban. Les Français satisfaits des communes rurales. [Rapport de recherche] Association des Maires de France; CEVIPOF. 2019, pp.8. hal-03613277

HAL Id: hal-03613277

<https://sciencespo.hal.science/hal-03613277>

Submitted on 18 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Deuxième enquête de l'Observatoire de la démocratie de proximité
AMF-CEVIPOF/SciencesPo

Septembre 2019

Les Français satisfaits des communes rurales

Luc Rouban

Directeur de recherche au CNRS et au CEVIPOF/Sciences Po





Les Français satisfaits des communes rurales

**Analyse de Luc Rouban, directeur de recherche
au CNRS et au CEVIPOF/Sciences Po**

L'enquête menée par le CEVIPOF pour le compte de l'AMF auprès de 15 308 Français de métropole vient renverser certaines idées reçues concernant la fracture territoriale. L'explication la plus courante du mouvement des gilets jaunes est d'en revenir à la géographie pour montrer cartes en main que les périphéries rurales, de plus en plus dépourvues de services privés ou publics, s'opposent désormais à des agglomérations métropolitaines attractives qui concentrent les richesses et sont propices à la gentrification, autrement dit à l'embourgeoisement. On est cependant passé trop vite du constat à l'évolution sociale, du fait géographique à l'intention culturelle assumée. Au terme de ce raisonnement, les métropoles ont été présentées comme des centres qui attirent toutes les convoitises, notamment les jeunes diplômés ouverts sur le monde, alors que le rural ne serait plus qu'un espace de relégation pour des personnes qui n'auraient pas la possibilité d'aller ailleurs.

Si l'absence de services de proximité en milieu rural est bien confirmée par l'enquête, celle-ci ne produit cependant pas une désaffection pour la campagne. Le rural reste très demandé alors que les grandes villes ne font plus rêver et constituent des destinations imposées par leur offre d'emplois ou leurs ressources éducatives. Bien plus, c'est toujours en milieu rural que le niveau de satisfaction à l'égard des élus est le plus élevé alors que le bilan des équipes municipales dans les grandes villes est bien plus faible. Cette note présente les caractéristiques les plus remarquables qui distinguent dans l'enquête les communes rurales des autres communes.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête CEVIPOF-AMF a été construite à partir d'un questionnaire comprenant 68 questions. L'administration de l'enquête a été confiée à IPSOS SOPRA-STERIA qui a interrogé 15 308 personnes inscrites sur les listes électorales, constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Interrogés entre le 14 et 26 juin 2019, les répondants ont été retenus selon des critères de sexe, âge, profession de la personne de référence du foyer, région, et catégorie d'agglomération.

L'enquête comportait six volets ayant trait à la trajectoire personnelle des répondants vis-à-vis de leur commune, le rôle du maire et de son équipe municipale, les représentations autour du bilan du

maire, les aspirations à une démocratie municipale renouvelée, l'appréciation de certaines réformes gouvernementales et l'état d'esprit des habitants de ces territoires. Une première analyse, réalisée par Martial Foucault, professeur à Sciences Po et directeur du CEVIPOF intitulée « Les attentes des Français vis-à-vis de leurs maires : proximité et reconduction » a été publiée le 8 juillet 2019 (disponible sur www.amf.asso.fr / Réf. BW39532).

L'Observatoire de la démocratie de proximité interrogera en octobre prochain l'ensemble des maires de France sur le bilan de leur mandat et les orientations souhaitées d'un nouvel acte de décentralisation.

1. La forte demande de ruralité

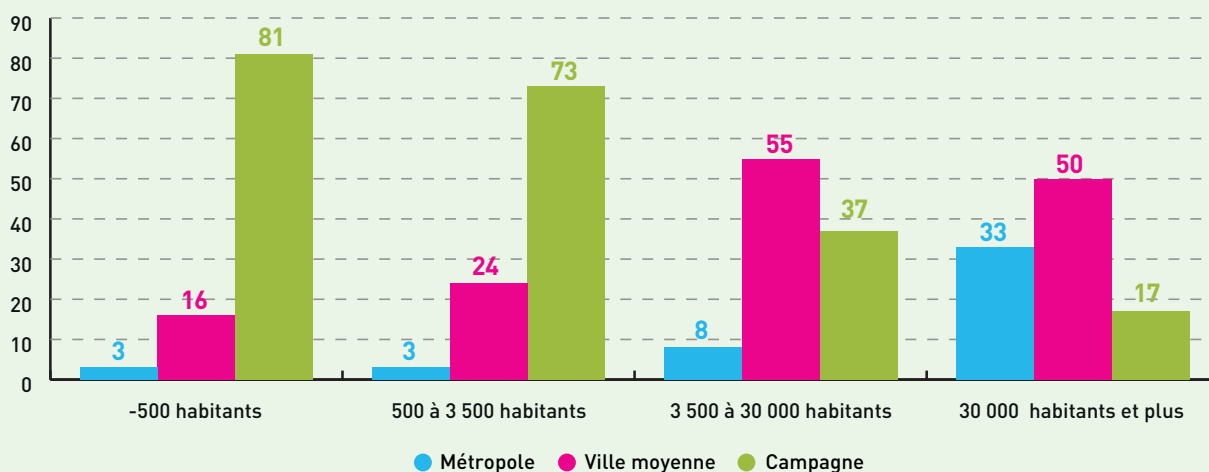
L'enquête montre que le rural est bien plus demandé que l'urbain et qu'en milieu urbain les villes moyennes sont bien plus attractives que les villes de 200 000 habitants et plus. En effet, à la question « dans l'idéal, si vous aviez le choix, où préféreriez-vous vivre ? », 45 % des enquêtés répondent « à la campagne », 41 % « dans une ville moyenne » et 13 % seulement « dans une métropole ». Cette distribution moyenne ne varie ni en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des enquêtés ni de l'âge, ni même du diplôme ou alors dans des proportions limitées. C'est ainsi, par exemple, que 28 % des moins de 35 ans ayant au moins le niveau Bac + 4 voire un diplôme d'une grande école préfèrent les métropoles, 43 % les villes moyennes et 30 % le milieu rural. Mais ces proportions chez les 65 ans et plus sans diplôme sont, respectivement, de 8 % pour les métropoles, de 42 % pour les villes moyennes et de 50 % pour la campagne.

L'enquête montre également que c'est le rural et non l'urbain qui constitue un territoire de mobilité : 10 % seulement des enquêtés vivant dans des communes de moins de 500 habitants disent y avoir toujours vécu alors que la proportion d'habitants des villes d'au moins 200 000 habitants qui déclarent y avoir toujours vécu est de 28 %. De la même façon, on remarque que la proportion d'enquêtés ayant déménagé au moins quatre fois dans leur vie est exactement la même dans les communes rurales que dans les grandes villes (53 %). Ces résultats ne peuvent être mis sur le compte d'une déformation de l'échantillon car la distribution du nombre d'habitants par taille de commune reflète très exactement celle qu'en donne le ministère de l'Intérieur. Paradoxalement,

la sédentarité est donc plus forte dans les grandes villes que dans les petites communes rurales. On est ici au cœur de la nouvelle dynamique du rural, attirant autant pour son cadre de vie que pour son coût immobilier plus bas, des populations dont les demandes et les attentes ne sont plus celles des habitants habituels des campagnes : agriculteurs, artisans ou commerçants. Le renouvellement démographique du rural est alimenté autant par la recherche d'un meilleur cadre de vie que pour des raisons pratiques tenant à la qualité des écoles ou à la modération des prix.

On ne peut cependant pas en déduire que ce choix est contraint et fait par défaut car la proportion des habitants des communes de moins de 500 habitants rêvant de vivre en milieu urbain est très faible, quelle que soit la catégorie sociale d'appartenance, catégorie que l'on a construite à partir du niveau de revenu et des éléments de patrimoine. Au sein des classes populaires, 17 % seulement voudraient rejoindre une ville moyenne ou une métropole, contre 22 % de ceux qui appartiennent aux catégories moyennes et 23 % de ceux qui appartiennent aux catégories supérieures. Mais au sein de ces trois groupes, la part de ceux qui voudraient rejoindre une métropole est encore plus basse : respectivement 2 %, 4 % et 8 %. On aurait pu s'attendre à ce que des personnes modestes ne disposant pas de tous les services voudraient vivre ailleurs ou que des personnes aisées ayant les moyens d'être propriétaires en ville cherchent à rejoindre de grands centres urbains pour leur vie sociale et culturelle. Or ce n'est pas le cas, ce qui vient démontrer que la vie dans les métropoles est loin d'être parée de tous les attraits et qu'elle n'est pas nécessairement plus aimable que celle que l'on peut mener en territoire rural. Lorsque le mode de vie urbain est préféré, c'est au profit des villes moyennes.

Le choix idéal d'un lieu de résidence par taille de commune des enquêtés (%)



2. Des habitants fortement attachés à leur commune

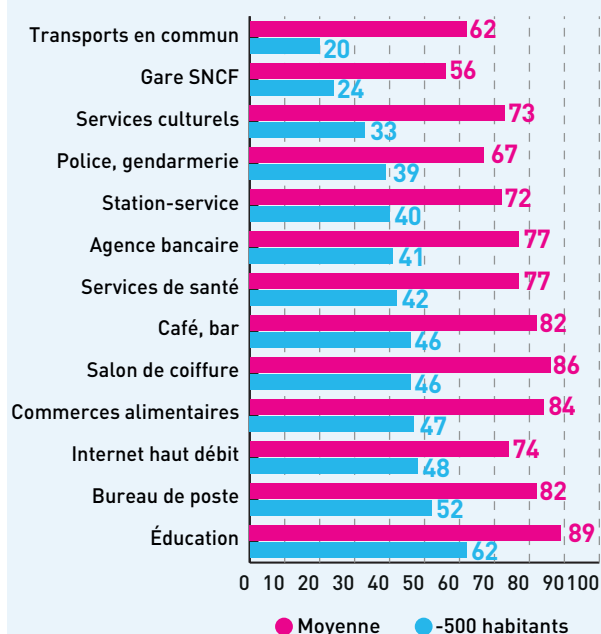
L'enquête révèle également que les habitants des communes de moins de 500 habitants sont fortement attachés à leur commune comme à son autonomie. Le niveau d'attachement à la commune ne varie pas en fonction de la taille de celle-ci car la proportion d'enquêtés qui y sont attachés (soit les enquêtés qui se situent sur les notes de 7 à 10 sur une échelle allant de 0 à 10) est la même dans les communes de moins de 500 habitants (68 %) que de 200 000 habitants et plus (70 %). La commune arrive toujours en seconde position derrière la France qui obtient une moyenne de 76 % d'attachement mais bien avant les intercommunalités auxquelles seuls 33 % des enquêtés se disent attachés.

En revanche, l'idée de créer de grandes communes ou de transférer de nouvelles compétences aux intercommunalités est assez vivement rejetée dans les communes rurales alors même que 54 % des enquêtés qui y habitent estiment qu'ils se trouvent dans un territoire en difficulté et que 50 % d'entre eux pensent qu'il serait plus facile de mener à bien leur projet de vie dans une autre commune, proportion qui descend à 33 % à partir des communes de plus de 3 500 habitants. Les points noirs des communes rurales concernent l'absence de transports en commun, l'accès aux services culturels mais aussi à des lieux de sociabilité comme les salons de coiffure. En revanche, leur handicap est moindre, comparé à la situation moyenne que l'on observe dans toutes les communes, en matière d'éducation, d'accès aux services de sécurité mais aussi d'Internet haut débit.

Cette absence de services de proximité ne débouche cependant pas sur une demande de fusion ou de renforcement des intercommunalités puisque 43 % des habitants en milieu rural

estiment que leur commune devrait rester comme elle est en gardant ses compétences actuelles de proximité et que 25 % demandent même qu'elle retrouve plus de compétences par rapport à l'intercommunalité. Seuls 16 % des enquêtés souhaiteraient une fusion avec une commune voisine et 17 % un renforcement des compétences de l'intercommunalité. Malgré toutes les difficultés auxquelles ils se heurtent dans la vie quotidienne, notamment en matière de transports, les enquêtés des communes de moins de 500 habitants déclarent être satisfaits de la vie qu'ils mènent en proportion supérieure (64 %) à ce qu'elle est parmi les habitants des communes de 200 000 habitants et plus (60 %).

L'accès simple et facile aux services dans les communes de moins de 500 habitants comparé à la moyenne des enquêtés (%)



3. La proximité fait la confiance

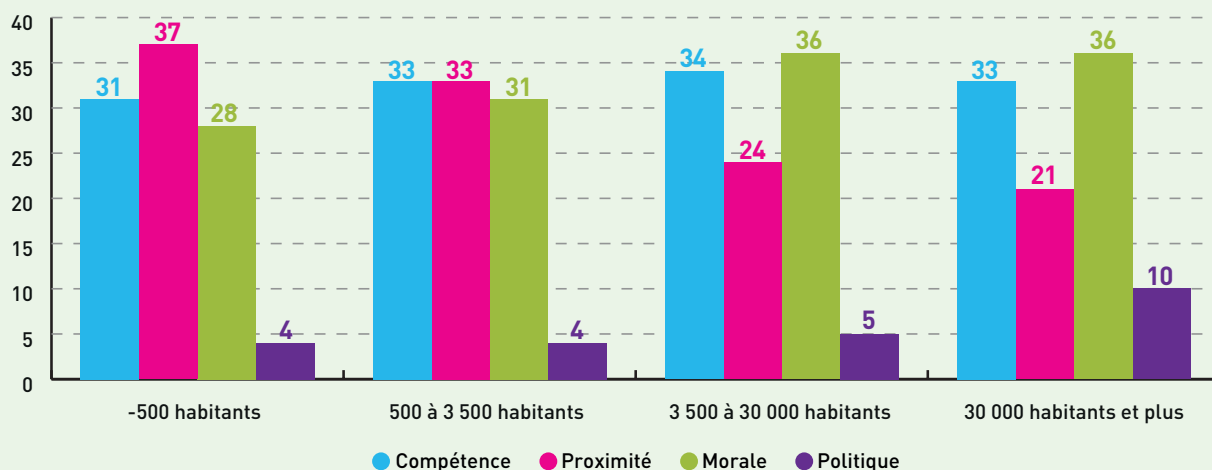
La confiance dans le personnel politique évolue en raison inverse de sa proximité. En moyenne, les enquêtés disent avoir tout à fait ou assez confiance en leur maire à proportion de 71 % contre 55 % en leur conseiller départemental, 49 % en leur conseiller régional, 40 % en leur député et 36 % en leur sénateur. Ces moyennes ne varient pas en fonction du nombre d'habitants des communes sauf en ce qui concerne la confiance accordée au maire qui varie de 79 % dans les communes de moins de 500 habitants à 63 % dans les villes de 200 000 habitants et plus. La ligne de partage à partir de laquelle cette moyenne baisse est celle des 9 000 habitants.

Les facteurs qui jouent sur la confiance ne se répartissent pas de la même façon selon les communes. L'enquête pose la question de savoir quelle est la caractéristique chez un maire qui vient en première position puis en seconde position pour que les enquêtés lui accordent leur confiance. Le croisement des deux séries de réponses permet de mettre au jour des structures de confiance dans le personnel politique qui s'organise autour de quatre

axes : la compétence (le fait de bien connaître ses dossiers), la proximité (être proche de l'enquête), la morale (savoir tenir ses promesses, être honnête), et la politique (avoir une sensibilité politique similaire à celle du maire). En moyenne, la morale et la compétence sont les deux dimensions privilégiées suivies par la

proximité puis, de loin, par la sensibilité politique. Mais cette distribution change sensiblement dans les communes rurales de moins de 500 habitants où la proximité est mise en avant alors que la morale devient une exigence d'autant plus pressante que la taille de la commune augmente.

Les facteurs de confiance dans le maire (%)



La taille de la commune n'est cependant pas la variable la plus discriminante. Celle-ci est offerte par la position sociale des enquêtés : la proximité est une valeur privilégiée par les catégories populaires alors que la compétence est privilégiée par les catégories supérieures, phénomène global que l'on mesure depuis plusieurs années dans le cadre du Baromètre de la confiance politique du CEVIPOF et qui explique en grande partie le conflit de fond qui traverse aujourd'hui la démocratie représentative. La morale, en revanche, reste une valeur également partagée par toutes les couches de la société. Le même phénomène est à l'œuvre dans toutes les communes.

Dans les communes rurales, la compétence est préférée par 26 % des enquêtés de catégorie modeste contre 37 % des enquêtés appartenant aux classes moyennes et 45 % de ceux qui appartiennent aux classes supérieures alors que la proximité sociale évolue dans le sens inverse : 42 % dans les catégories populaires, 33 % dans les classes moyennes et 23 % dans les classes supérieures. La morale est exigée sans grande variation par environ 28 % des enquêtés quel que soit leur profil social. Quant à la sensibilité politique, celle-ci reste une valeur résiduelle autour de 4 %, là encore sans variation significative. Il n'y a pas de contradiction entre cette observation et la précédente car la proportion de membres des classes supérieures est deux fois plus importante dans les villes de 30 000 habitants et plus (20 %) que dans les communes de moins de 500 habitants (10 %).

Cette demande de proximité en milieu rural se traduit également par le fait que 46 % des enquêtés des communes de moins de 500 habitants ont souvent eu l'occasion de contacter leurs élus municipaux (contre 16 % des enquêtés dans les villes de 30 000 habitants et plus) et que 42 % ont eu également souvent l'occasion de contacter les services municipaux (contre 24 %).

Ces différences de fond se projettent dans la façon de concevoir les élections municipales de 2020. Si le bilan de l'équipe municipale, le programme annoncé ou la personnalité du candidat au poste de maire sont également valorisés dans toutes les communes, la présence d'une personne de connaissance dans la liste des candidats est surtout retenue dans les communes rurales (67 % contre une moyenne de 50 %). De la même façon, l'étiquette politique jouera fort peu, citée par 34 % des enquêtés en milieu rural contre 53 % des enquêtés en moyenne mais 73 % de ceux qui habitent une ville de 200 000 habitants ou plus. De la même façon, l'opinion à l'égard du président de la République ne jouera guère (29 %) alors qu'elle compte davantage en moyenne (39 %) et que son importance croît en fonction du nombre d'habitants (citée par 50 % des enquêtés dans les villes de 200 000 habitants ou plus).

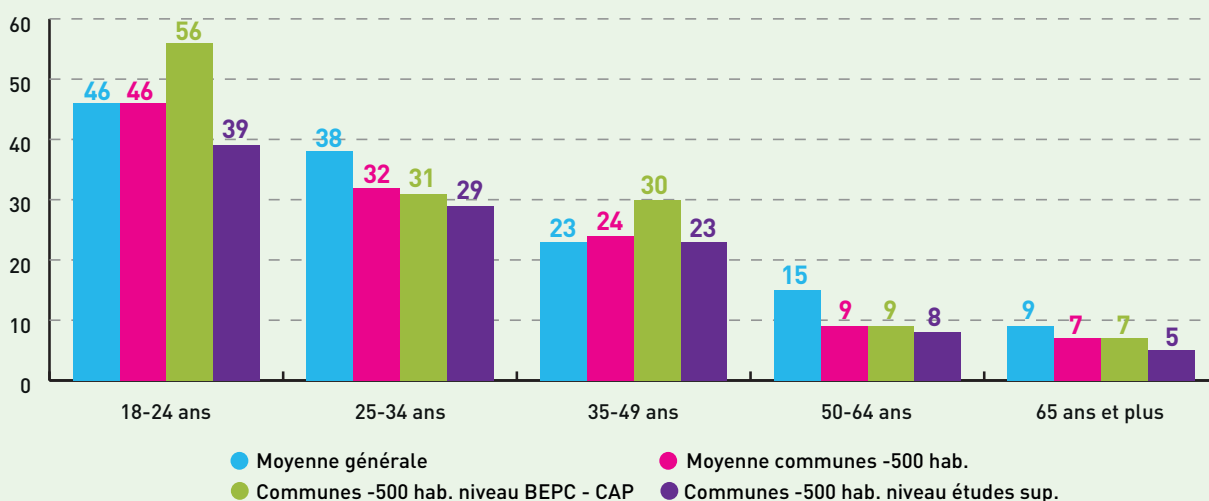
Un test assez révélateur des attaches que les enquêtés peuvent avoir avec leur commune est de vérifier s'ils connaissent le nom de leur maire. En moyenne, 21 % des enquêtés s'avèrent incapables de donner le nom de leur maire mais

cette moyenne fluctue en fonction de la taille de la commune bien que dans des marges assez étroites. Cette proportion passe ainsi de 17 % dans les communes de moins de 500 habitants à 19 % dans les communes entre 30 000 et 200 000 habitants mais redescend à 15,3 % dans les villes de 200 000 habitants et plus. C'est dans les communes entre 1 000 et 3 500 habitants et dans celles entre 3 500 et 9 000 habitants que cette proportion est la plus élevée (respectivement 24 % et 22 %).

La catégorie socioprofessionnelle joue sur le niveau de méconnaissance du maire puisque l'on passe de 15 % chez les enquêtés de catégorie supérieure à 19 % chez ceux relevant des catégories moyennes puis à 23 % chez ceux qui appartiennent aux catégories populaires.

Néanmoins, la variable la plus discriminante en la matière est bien la tranche d'âge et cela quel que soit le niveau de diplôme. Dans les communes de moins de 500 habitants, la proportion d'enquêtés ne connaissant pas le nom de leur maire passe de 46 % parmi les 18-24 ans à 7 % parmi les enquêtés de 65 ans et plus. Et cette situation ne change guère avec le niveau de diplôme : parmi ceux qui ont un BEPC ou un CAP cette proportion est de 56 % contre 7 % chez les 65 ans et plus, et parmi ceux qui ont fait des études supérieures, elle est encore de 39 % chez les 18-24 ans contre 5 % chez les 65 ans et plus. On mesure à ces chiffres à quel point les générations les plus jeunes se sentent éloignées de la vie politique institutionnelle.

Proportion d'enquêtés ignorant le nom de leur maire par génération et diplôme (%)



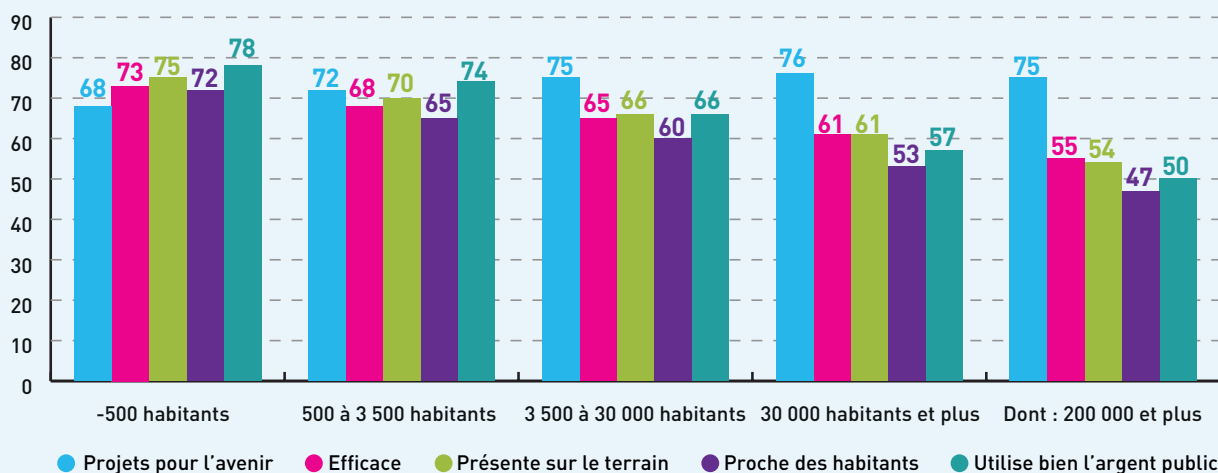
4. Un bilan municipal positif

La troisième surprise de l'enquête tient à ce que si la moitié des maires des communes de moins de 500 habitants annonçaient, lors de notre enquête de 2018 pour l'AMF, leur volonté de ne plus se représenter aux élections municipales de 2020, leurs administrés sont bien plus satisfaits de leur bilan qu'ils ne le sont dans des communes de dimension plus importante.

Cela se traduit tout d'abord par le fait que le bilan global de la municipalité est jugé bon à 60 %, bien au-delà de ce que l'on observe dans les grandes villes, car cette proportion tombe à 44 % dans les villes de plus de 30 000 habitants et à 39 % dans les villes de 200 000 habitants et plus pour une moyenne générale de 50 %. Il faut souligner que les autres répondants se situent plus dans l'expectative que dans la critique puisqu'ils sont 28 % à répondre que ce bilan n'est ni bon ni mauvais (pour une moyenne de 38 %) et qu'il est mauvais à hauteur seulement de 11 % (pour une moyenne de 14 %). Cela se traduit ensuite par une proportion de 71 % d'enquêtés souhaitant que leur maire soit candidat à sa propre succession, contre une moyenne de 61 % dans toutes les communes et une proportion de 57 % dans les villes de 200 000 habitants et plus.

Sur tous les critères d'évaluation retenus par l'enquête, sauf un concernant l'élaboration de projets d'avenir pour la commune, les communes de moins de 500 habitants obtiennent les meilleurs résultats. Le contraste est particulièrement fort avec les communes de 200 000 habitants et plus où ni l'efficacité, ni la proximité ni le bon usage de l'argent public ne semblent au rendez-vous pour près de la moitié des enquêtés.

Qualificatifs s'appliquant bien à l'équipe municipale (%)



Une question ouverte permet de savoir quelles sont les sources de satisfaction ou d'insatisfaction qui viennent immédiatement à l'esprit des enquêtés lorsqu'il s'agit de faire le bilan de l'équipe municipale en place. Le codage de ces deux questions permet de mettre au jour une quinzaine d'items positifs ou négatifs qui ne se distribuent pas de la même façon selon la taille des communes (par exemple, la sécurité est plus souvent évoquée dans les grandes villes et les questions de voirie dans les communes entre 500 et 9 000 habitants).

Les trois premiers motifs de satisfaction parmi les habitants des communes rurales sont le dynamisme et la volonté de monter des projets (12,8 %), suivi par la capacité de dialogue et la disponibilité du maire (11,4 %), un item bien plus bas en moyenne dans l'ensemble des communes (5 %), puis par la bonne gestion du budget (9,4 %). Les trois premiers motifs d'insatisfaction sont constitués en premier par l'absence de projets ou l'incapacité à les mettre en œuvre (12,8 %), en second par l'absence de résolution d'un problème local précis (10 %) - souvent, l'absence de connexion Internet à la fibre optique mais aussi parfois « parce qu'il manque un feu au pont de X » - puis par les mauvais contacts avec le maire liés à sa personnalité ou aux clivages locaux (5,4 %).

Quant à l'avenir, les attentes des habitants des communes de moins de 500 habitants sont très similaires à ce que l'on trouve dans des communes de taille plus importante, à quatre exceptions près : des attentes plus fortes en matière de préservation de l'environnement (58 % contre une moyenne de 48 %) comme dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées (23 % contre 17 %), alors que les conditions de vie dans ces petites communes font que la demande d'un renforcement de la

sécurité y est plus faible bien que réelle (23 % contre 33 %) ou que les attentes d'une politique attractive pour les entreprises soient évidemment plus basses (15 % contre 30 %).

En ce qui concerne la préservation de l'environnement, celle-ci passe en priorité dans les communes rurales par l'implantation d'énergies renouvelables (40 % contre une moyenne de 32 %), l'extinction de l'éclairage public la nuit (27 % contre 20 %) et, mais dans une moindre mesure, par une économie d'eau en réduisant les arrosages (14 % contre 11 %). Les autres objectifs, comme la création d'espaces végétalisés, la consommation énergétique des bâtiments publics, la diversification de l'offre de transports publics, la qualité de l'air et le niveau du bruit ou le renforcement de l'alimentation bio ou locale dans la restauration collective concernent surtout les espaces urbains.



Principaux

enseignements de la deuxième enquête*

de l'Observatoire de la démocratie de proximité –

Septembre 2019

Les Français satisfaits des communes rurales

L'analyse des réponses données par les enquêtés habitant le monde rural montre que ce dernier reste un espace où la satisfaction à l'égard du maire et de l'équipe municipale est en moyenne bien supérieure à ce que l'on observe dans l'espace urbain. Ce résultat vient paradoxalement expliquer la crise que traversent les maires des communes rurales, confrontés à des attentes nombreuses avec des ressources en déclin et des mains de plus en plus liées par les intercommunalités auxquelles seule une minorité d'enquêtés semblent attachés.

Les conflits n'y sont pas médiatisés par des services administratifs ni des équipes d'adjoints spécialisés comme dans les grandes villes. C'est peut-être le signe que la démocratie locale y reste bien vivante.

Du reste, la proportion d'habitants déclarant avoir déjà participé à des activités concernant la vie de leur commune y est plus élevée qu'ailleurs : 25 % contre 16 % en moyenne et 12 % dans les villes de 200 000 habitants et plus. C'est sans doute à ce niveau territorial que peut se régénérer la démocratie représentative.

* Retrouvez toutes les enquêtes de l'Observatoire sur www.amf.asso.fr / Réf. BW39533

Crédits : Adobe Stock 29688588/207781812/236001256/59056327/579433/114695, iStock 000004686378